



14 AGENTS RECENSEURS VACATAIRES

Dans le cadre du recensement général de la population organisé sous le contrôle de l'INSEE, la commune de Noyant-Villages recrute 14 agents recenseurs en qualité de vacataires.

Période de la mission :

- Suivi obligatoire d'une formation préalable dispensée avant le début des enquêtes.
- Réalisation d'une tournée de reconnaissance du secteur avant le démarrage de la collecte.
- La collecte se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027. Un engagement sur la durée totale des opérations est exigé.

Date limite de candidature : 20/11/2026

Date prévue du recrutement : 04/01/2027

Type de recrutement : Vacataire

Salaire indicatif :

- Indemnité forfaitaire de formation par demi-journée : 70 €
- Indemnité forfaitaire pour la tournée de reconnaissance : 70 €
- Forfait déplacement : 80 €
- Indemnité par feuille de logement : 6 €

Lieu d'exercice : Multi-sites

MISSIONS

- Participer aux sessions de formation obligatoires et effectuer la tournée de reconnaissance de votre secteur ;
- Déposer les documents de recensement auprès des habitants et les inviter à répondre par internet ;
- Récupérer les questionnaires papier complétés dans les délais impartis ;
- Aider, si nécessaire, les personnes rencontrant des difficultés à remplir les questionnaires ;
- Relancer les habitants n'ayant pas répondu ;
- Rendre compte régulièrement de l'avancement de votre collecte et restituer l'ensemble des documents en fin de mission

PROFIL

- Rigueur, sérieux et sens de l'organisation ;
- Excellente capacité relationnelle et d'écoute, aisance dans les contacts avec la population ;
- Savoir se repérer et lire un plan ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Moyen de locomotion et téléphone portable indispensables ;
- Disponibilité quotidienne, y compris en soirée et le samedi (large amplitude horaire) ;
- Parfaite moralité, neutralité et discrétion : respect strict du secret statistique et des données collectées. L'agent ne devra en aucun cas faire état de ses opinions politiques, religieuses ou syndicales.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à M. le Maire sur <https://www.noyant-villages.fr/ma-mairie/recrutement/>